PROCÈS VERBAL DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE VALS EN FORME
Samedi 29 juin 2021

Le Président, évoque la situation délicate pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et devant le déficit de postulants pour remplacer les 17 administrateurs sortants.

Quatre hypothèses avaient été émises :

- Maintien de l'organisation actuelle
- Coprésidence
- Evolution vers deux clubs distincts Gym et Rando
- Mise en sommeil de Vals en Forme.

Lors de sa réunion du 16 mars 2021, le Conseil d'administration de Vals en Forme a approuvé à l'unanimité la troisième proposition.

La gymnastique conservera son appellation d'origine « Vals en Forme » et l'ensemble de ses activités gymniques. Elle sera dirigée par un Conseil d'Administration composé de 11 à 15 membres, qui élira un bureau, après cette assemblée générale extraordinaire.

Pour la randonnée, une nouvelle association est créée sous la dénomination de« RandoVals ». Elle sera cogérée par un collectif de 11 personnes.

Cette nouvelle association dont le siège social sera également situé au 10, rue Danton à Vals près Le Puy, conservera le même programme de randonnées hebdomadaires et mensuelles, ainsi que l'organisation des séjours extérieurs.

Les six membres du bureau actuel accompagnent cette démarche et participent à l'organisation des deux structures ainsi qu'à l'initiation des nouveaux dirigeants.

Certains d'entre eux, accompagnés de quelques membres du CA, poursuivront leur mandat dans l'une ou l'autre des structures.

Cette organisation sera effective à compter du 1er septembre 2021. En attendant, et notamment durant toute la période des inscriptions, les deux organisations cohabiteront sur le site de Vals en Forme. Les adhérents à la gymnastique trouveront toutes les informations ainsi que la fiche d'inscription dans la page « gymnastique »et les adhérents randonnées dans la page « Randonnées ».

Le Président, remercie vivement les volontaires qui ont accepté de prendre en main les destinées des deux associations ainsi que les membres du bureau actuel pour leur implication. Cette nouvelle organisation pérennise l'emploi de Murielle et les activités sportives de Vals en Forme.

Aucune question n'a été posée.

Un vote est organisé pour approuver les décisions du Conseil d'Administration ;

Première résolution :
séparation des activités : **vote à l'unanimité**

Deuxième résolution :
Modification des articles : 2 – 9 – 11-1 et 11- 2 des statuts : **vote à l'unanimité**

Troisième résolution :
Répartition des actifs :
la somme de 6000 euros, est attribuée à randovals : **vote à l'unanimité**

Élection des candidats au Conseil d'Administration :

Se présentent : Hélène CHALLIER , Joëlle FERRY , Sandrine JAMON , Martine GIROU , Claudine MASSON, Zdravka PETIT , Danielle ROMEAS , Philippe FERRE , Marcel GENTES , Michel MOULEYRE. : et **sont élus à l'unanimité**

Les membres du CA non renouvelables à savoir : Marie GACHE, Evelyne PULVERIC et Paul BARGEON complètent le CA;

L'Assemblée se termine avec les remerciements du Président.

La secrétaire,
Josette MICHEL

Le Président,
Paul BARGEON